



# SOMMAIRE

**1. Invitation presse** - page 3

**2. Liste détaillée des contacts techniques** - page 4

**3. Genèse du projet :**

- **Charte 2013>2025 du Parc** - page 5

- **Projet TEAMM** - page 7

- **Auvermoov** - page 8

- **Création d'une ligne de covoiturage** - page 9

**4. Présentation du projet :**

- **Covoiturage spontané** - page 10

- **La ligne COVOIT'ICI** - page 11

- **COVOIT'ICI ailleurs en France** - page 12

**5. Eléments financiers et partenaires :**

- **Budget et financeurs** - page 13

- **Partenaires techniques** - page 14

# 1. INVITATION PRESSE



## COVOIT'ICI : UN NOUVEAU SERVICE DE COVOITURAGE ENTRE ROCHEFORT-MONTAGNE ET CLERMONT-FERRAND EN 2019

➤ INVITATION PRESSE | le jeudi 6 décembre 2018 à 14h00 à la maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC) et l'association Covoiturage Auvergne pilotent ensemble depuis 2016 un projet expérimental de covoiturage spontané entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand (RD. 2089). En 2018 le projet entre dans sa phase opérationnelle, et la mise en service de cette nouvelle ligne est prévue pour le printemps 2019.

L'objectif de cette ligne est de proposer aux habitants une alternative à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements du quotidien, en utilisant les places disponibles dans les véhicules circulant sur la RD. 2089.

### Comment ça marche ?

Pour les passagers comme pour les conducteurs, aucune contrainte d'organisation en amont.

**Vous êtes passager ?** Il vous suffit de vous rendre à l'un des 6 arrêts aménagés entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand et d'enregistrer votre demande de covoiturage sur la borne dédiée.

**Vous êtes conducteur ?** Un message s'affiche immédiatement sur le panneau lumineux placé en amont, qui informe sur la demande de trajet en cours. Le conducteur intéressé s'arrête, sans aucune inscription préalable nécessaire. Un dédommagement est prévu pour le conducteur, de l'ordre de 3 euros (tarif en fonction du lieu de chargement).



### Présentation officielle de la ligne :

Vous êtes invités à assister à la présentation du projet COVOIT'ICI qui aura lieu :

**le 6 décembre 2018 - de 14h à 15h30**  
**à la maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**  
**Montlosier - 63970 Aydat**

### Je suis intéressé !

Vous empruntez souvent la RD. 2089 et souhaitez faire des économies, un geste pour la planète ou vous n'avez pas de véhicule ?

Ce nouveau service est fait pour vous ! A partir du printemps 2019, vous pourrez tester COVOIT'ICI, dont le fonctionnement innovant a déjà fait ses preuves dans d'autres régions.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site internet dédié, afin de faire partie des futurs usagers de la ligne COVOIT'ICI : [www.covoitici-info.fr](http://www.covoitici-info.fr)

Si la ligne comporte des équipements adaptés, c'est bien la **communauté** qui crée le service ! Vous pourrez voyager en toute confiance avec une assistance téléphonique gratuite, disponible 7 jours sur 7 pour vous accompagner. Des arrêts visibles et sécurisés permettront aux conducteurs de s'arrêter facilement.



## 2. LISTE DETAILLEE DES CONTACTS TECHNIQUES

### PORTEURS DU PROJET

- **Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**

- Président : François MARION
- Directeur : Aurélien BAZIN
- Responsable Espace programme : Jérémy PAPIN  
Montlosier - 63970 Aydat - 04 73 65 64 00
- **Chargée de mission Energies et mobilités, en charge du dossier COVOIT'ICI :  
Virginie DELAGE - 04 73 65 64 19 - [vdelage@parcdesvolcans.fr](mailto:vdelage@parcdesvolcans.fr)**

- **Le Syndicat mixte des Transport en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC)**

- Président : François RAGE
- Directeur : Jean-Yves BECHLER
- Responsable Service : Pascal MALASSENET  
2 bis, rue de l'Hermitage - 63063 Clermont-Ferrand Cedex - 04 73 44 68 68
- **Chef de projet, en charge du dossier COVOIT'ICI :  
Fabien ASSEZAT - 04 73 44 68 79 / 06 30 23 42 91 - [fabien.assezat@smtc-clermontferrand.com](mailto:fabien.assezat@smtc-clermontferrand.com)**

- **Covoiturage Auvergne**

- Président : Georges BAUD
- **En charge du dossier COVOIT'ICI :  
Nathalie COLLARDOT et Julie PINET - [contact@covoiturageauvergne.net](mailto:contact@covoiturageauvergne.net)  
33, rue de Vertaizon - 63000 Clermont-Ferrand - 04 73 90 47 93**

### LE PRESTATAIRE

- **Ecov**

- Présidents et fondateurs de la startup ECOV : Thomas MATAGNE et Arnaud BOUFFARD
- **Chef de projet, en charge du dossier COVOIT'ICI : Aymeric DESBOIS - 07 68 98 11 69 -  
[aymeric@ecov.fr](mailto:aymeric@ecov.fr)**
- **Animatrice de la ligne COVOIT'ICI : Sophie OLEON - [sophie.oleon@ecov.fr](mailto:sophie.oleon@ecov.fr)**



# Energies

## CONSOMMATION ENERGETIQUE ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

→ à réduire en priorité

### espaces fortement concernés par les déplacements pendulaires

aménager des espaces de stationnement collectif et d'intermodalité, organiser et promouvoir le covoiturage (rapport p 93)

### lignes importantes de circulation par bus

optimiser et renforcer l'offre de transports collectifs (ouvertures à tous des bus scolaires, aménagement des horaires et des arrêts...) (rapport p 93)

### centre-bourgs et sites ayant une forte vocation commerciale et/ou touristique

développer les mobilités douces (rapport p 93)

### lignes de circulation ferroviaire

conforter les voies ferroviaires en exploitation et permettre la réouverture de lignes si un opérateur est intéressé, notamment pour leur utilisation par des centres industriels, maintenir la liaison structurante Clermont-Aurillac et permettre l'accès facilité aux stations de ski (rapport p 93)

### principaux lieux bâtis

- favoriser l'éco-construction et l'éco-rénovation, développer les constructions bioclimatiques ou à énergie positive
- rechercher l'exemplarité concernant les bâtiments publics (rapport p 94)

## PRODUCTIONS D'ENERGIES RENOUVELABLES

→ à développer de façon maîtrisée et adaptée au regard des enjeux liés aux ressources locales

*concernant l'éolien, se référer à la carte des sensibilités environnementales et paysagères de la Charte et aux engagements correspondants : p 93 à p 98*

### zones AOP fromagères

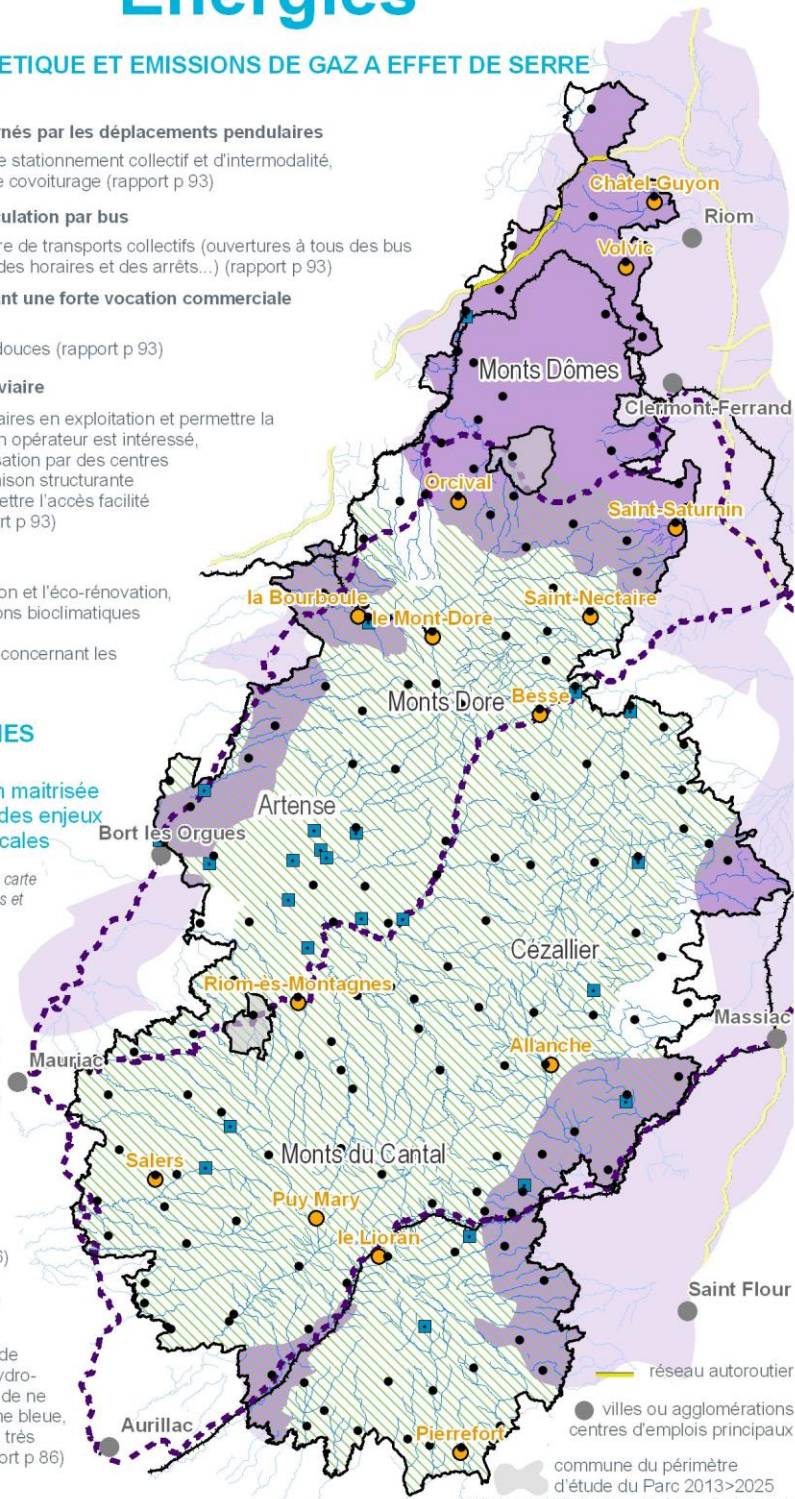
soutenir l'expérimentation de la valorisation énergétique des sous-produits et déchets liés à l'élevage (rapport p 86 & 112)

### équipements hydro-électriques existants

inciter la recherche d'amélioration de leur performance (rapport p 86)

### cours d'eau à forte valeur patrimoniale

subordonner l'installation de nouveaux équipements hydro-électriques à la nécessité de ne pas mettre en péril la trame bleue, ni l'atteinte de leur bon ou très bon état écologique (rapport p 86)



réseau autoroutier  
 ● villes ou agglomérations centres d'emplois principaux  
 commune du périmètre d'étude du Parc 2013>2025 défini par délibération du Conseil régional d'Auvergne les 17-18-19 décembre 2007 n'ayant pas approuvé la Charte

### 3. GENESE DU PROJET : PROJET TEAMM

L'appel à projet **TEAMM** : Territoire d'expérimentation d'action de mobilité innovante en zone de montagne a été lancé en 2013 à l'échelle des Massifs Central et Pyrénéen par le **CGET**, Commissariat général à l'égalité des territoires. Il définit un cadre de réflexion autour de la problématique des mobilités des biens et des personnes en zone de montagne par la réalisation d'un ensemble d'études-actions autour des questions de mobilité : accès aux soins, mobilités des jeunes, déplacements pendulaires, zones touristiques, etc.

Le Syndicat mixte du Parc s'est saisi de la question des **déplacements pendulaires** entre Clermont-Ferrand et les communes situées en périphérie ouest de l'agglomération (territoire du Parc).

La voiture reste de loin la solution privilégiée au quotidien notamment dans les zones rurales et de montagne. Elle est notamment utilisée pour réaliser des déplacements vers les bassins d'emploi et de services situés dans les agglomérations périphériques du Parc, comme l'agglomération clermontoise.

Pourtant, la raréfaction des énergies fossiles, l'augmentation des coûts de ces énergies, ainsi que la nécessité de considérer l'impact des transports dans les problématiques environnementales nous amènent à repenser l'usage individuel de la voiture.

Comment nos moyens de déplacement peuvent-ils évoluer ? Pouvons-nous envisager d'autres solutions que le recours quasi systématique à la voiture individuelle, utilisée avec son seul conducteur, observé jusqu'à présent ?

L'étude-action **TEAMM Volcans** a été réalisée en plusieurs étapes :

- Phase enquête-diagnostic TEAMM Volcans : 2015
- Concertation locale TEAMM Volcans : ateliers d'acteurs : 2016
- Montage du projet de covoiturage spontané avec le SMTC : 2017-2018
- Expérimentation COVOIT'ICI : 2019-2020

7



*Comité de pilotage du projet de covoiturage dynamique en présence de l'ensemble des partenaires en juin 2017 à Rochefort-Montagne.*

### 3. GENESE DU PROJET : AUVERMOOV

#### Le SMTC, « chef d'orchestre » des transports en commun de la métropole clermontoise :

Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), le SMTC-AC organise, gère et finance le réseau de transports, tous modes confondus, sur le Ressort territorial de l'agglomération clermontoise.

A ce titre, il est compétent pour la gestion d'équipements et d'infrastructures de transport et la réalisation de grands projets d'investissement.

En 2016, il s'est engagé dans un projet sur 15 ans ayant pour principal enjeu de développer l'attractivité métropolitaine, économique, sociale et culturelle, partout et pour tous. Ce projet s'articule autour de 4 axes et de 15 engagements dont un vise à œuvrer pour une métropole plus forte grâce à l'innovation et aux expérimentations.

En lançant le projet **Auvermoov**, le SMTC entend faire du territoire clermontois un terrain d'expérimentation de nouvelles formes de mobilités.



#### Qu'est-ce qu'Auvermoov ?

C'est un concours national ouvert aux start-up proposant des solutions innovantes de mobilité. Les habitants et les professionnels/experts de la métropole clermontoise choisissent les projets qu'ils souhaitent voir expérimenter.

Il s'agit aussi de dynamiser l'écosystème local, de faire émerger des idées et services innovants sur notre territoire. Auvermoov permet également de réunir toutes les parties prenantes (citoyens, entreprises, collectivités, porteurs de projet, élus, etc.) afin de créer une dynamique autour de l'innovation et de la mobilité.

#### Retour sur l'édition 2016 :

Parmi 31 projets lors de cette première édition, 4 startup ont été nommées lauréates, dont **Ecov**.





### 3. GENESE DU PROJET : CREATION D'UNE LIGNE DE COVOITURAGE

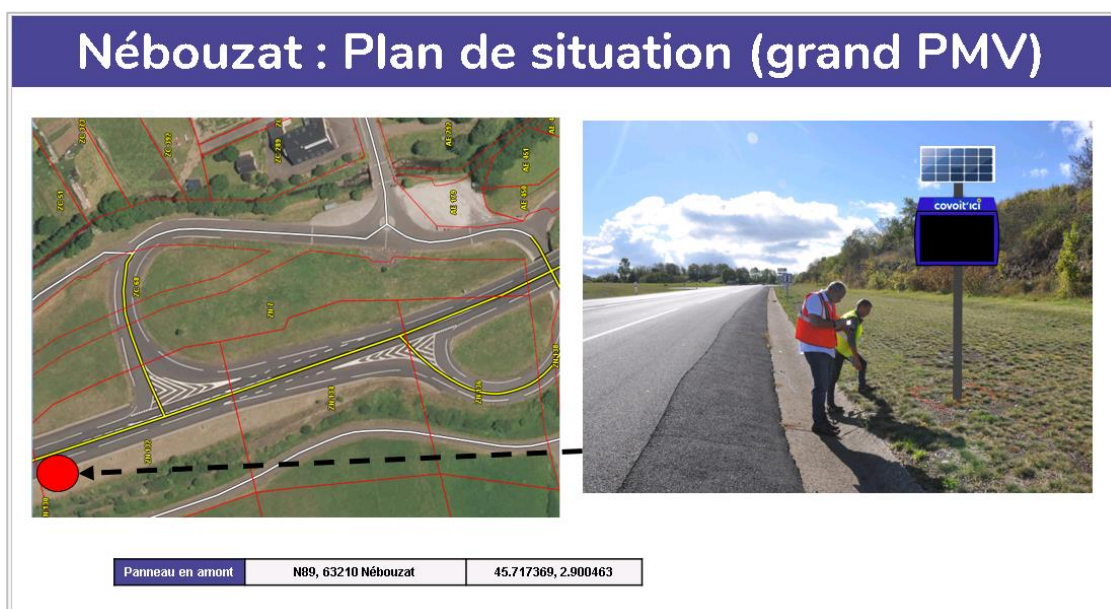
A la suite de l'étude TEAMM réalisée entre 2015 et 2017, et ayant permis une large concertation avec les acteurs locaux, le concours Auvermoov lancé par le SMTC a permis d'identifier une solution de mobilité répondant aux besoins exprimé par le territoire, par le développement d'une ligne de **covoiturage spontané**.

Un partenariat a d'abord été engagé entre le SMTC-AC et le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, désigné comme co-maître d'ouvrage de l'opération.

L'association **Covoiturage Auvergne** a également été associée au pilotage du projet de part son expérience dans la mise en relation des usagers.

Depuis 2017, plusieurs phases se sont succédé : définition du projet : validations politiques, choix du périmètre, type de services, implantation des arrêts, mobilisation des acteurs locaux, recherche de financements, recherche d'un prestataire pour développer le projet.

Ces phases ont été réalisées en collaboration étroite entre les trois partenaires.



*Travail issu des réunions de terrain organisées en 2018 avec les acteurs locaux : implantation des arrêts avec les techniciens du Conseil départemental, Ecov, SMTC et du Syndicat mixte du Parc.*

## 4. PRESENTATION DU PROJET : COVOITURAGE SPONTANE

Le **covoiturage spontané** propose un service instantané de mise en relation entre passagers et conducteurs, sans planification nécessaire (pas de réservation préalable), par l'intermédiaire de bornes sur lesquelles peut s'enregistrer le passager, et de panneaux lumineux placés en amont, sur lesquels sont signalés en direct les trajets en attente. Un dédommagement est prévu pour le conducteur (tarif de 3 euros maximum depuis Rochefort-Montagne et fonction du lieu de chargement). Un accès au **réseau T2C** est par ailleurs à l'étude pour les utilisateurs de ce service.



10

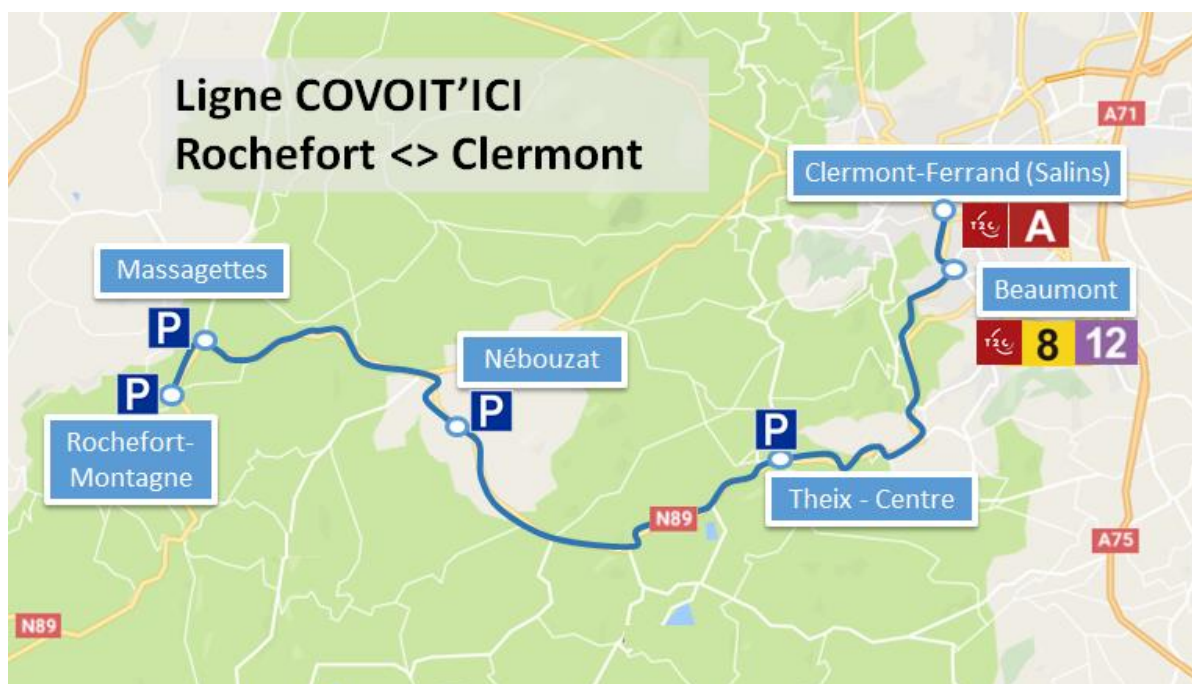
*Principe de fonctionnement du covoiturage spontané (Ecov).*

## 4. PRESENTATION DU PROJET : LA LIGNE COVOIT'ICI

En partenariat avec le gestionnaire de la RD. 2089, à savoir le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme** et **Clermont Auvergne Métropole**, et avec le concours des élus des communes traversées par la ligne, l'emplacement des arrêts a été défini en tenant compte de :

- la pertinence d'usage pour les passagers et conducteurs.
- la sécurisation possible de l'arrêt.
- la possibilité de stationnement et d'implantation des équipements PMV et bornes.

La ligne est prévue pour permettre aux habitants des communes rurales de se déplacer vers l'agglomération clermontoise. C'est pour cette raison que les arrêts de Rochefort-Montagne, Massagettes, Nébouzat et Theix seront pourvus de places de stationnement dédiées. L'utilisation de la ligne dans l'autre sens (Clermont > Rochefort) est également possible, avec des arrêts installés à Salins-Clermont-Ferrand et Beaumont-Pourliat (au niveau du rond-point).



11

*Localisation des arrêts de la ligne COVOIT'ICI le long de la RD. 2089.*

Cette opération expérimentale permettra de tester le dispositif, pour l'améliorer si nécessaire et répondre aux besoins des utilisateurs, notamment pour :

- Nébouzat : l'arrêt est légèrement excentré de la voie principale, mais bénéficie d'un potentiel de passagers piétons important.
- rond-point du Pourliat à Beaumont : un arrêt de départ excentré du centre-ville mais qui génère des flux retours importants jusqu'à Rochefort-Montagne.
- les horaires d'ouverture de la ligne qui seront définis (voir redéfinis selon les usages) pour correspondre aux mieux aux besoins de déplacements quotidiens. Dans cette plage horaire d'ouverture, les heures de pointes bénéficieront d'une meilleure cotation de prise en charge (<10 minutes).

## 4. PRESENTATION DU PROJET : COVOIT'ICI AILLEURS EN FRANCE

**COVOIT'ICI** : nom commun du latin : co, avec ; vehere, transporter ; hic, proximité immédiate.



**À propos**

**COVOIT'ICI**  
c'est toi, c'est moi,  
c'est nous

Et si comme moi, vous ne parlez pas très bien latin... On peut dire que COVOIT'ICI c'est :

- › Améliorer notre quotidien en partageant notre voiture, un peu de notre temps et pourquoi pas nos frais.
  - › Se donner un coup de main, car pour certains d'entre nous, se rendre au supermarché ou sur notre lieu de travail peut relever du parcours du combattant.
  - › Se dire bonjour, merci et à bientôt, en toute simplicité et dans la bonne humeur.
  - › Se déplacer simplement, même sans smartphone, même avec un petit budget, et même si ce n'était pas prévu.
  - › Avoir l'ambition de trouver des solutions ensemble et se bouger pour les réaliser.
  - › Prendre soin de notre planète.
- Ceux qui ont besoin de se déplacer et ceux qui nous permettent de le faire. Ici, dans le Val d'Oise et les Yvelines.

### ici Les stations COVOIT'ICI

#### Yvelines

- › Bouafle  
Route des Mureaux, proche arrêt de bus
- › Brueil-en-Vexin  
Rue du Vexin, proche Mairie
- › Drocourt  
Rue nationale, en face de la boulangerie
- › Oinville-sur-Montcient  
Route du Vexin, proche Mairie
- › Hardricourt  
Gare Meulan-Hardricourt
- › Les Mureaux  
• Avenue Paul Raoult, Gare  
• ZAE Les Garennes
- › Mézy-sur-Seine  
Avenue Chateaubriand, proche Eglise
- › Vaux-sur-Seine  
Gare SNCF
- › Verneuil-sur-Seine  
Bd André Malraux, proche Mairie

#### Val d'Oise

- › Cergy-Préfecture  
Bd de l'Oise, en face de la salle de sport Moving
- › Chars  
À proximité du lycée professionnel du Vexin
- › Magny-en-vexin  
Route de Mantes, en face du Leclerc
- › Marines  
Place Peyron, proche arrêt de bus
- › Osny  
C.C L'Oseraie, Jardiland

Pour en savoir +,  
rendez-vous sur  
[covoitici.fr/station](http://covoitici.fr/station)  
ou sur l'appli mobile

Nous contacter

[covoitici.fr](http://covoitici.fr)  
Tchat en direct sur le site  
01 79 73 89 73  
[support@covoitici.fr](mailto:support@covoitici.fr)

Envie de papoter?

[Instagram](https://www.instagram.com/covoitici)  
[Facebook](https://www.facebook.com/covoitici)  
[Twitter](https://twitter.com/covoitici)  
[blog.covoitici.fr](http://blog.covoitici.fr)



www.503 de 1931 au capital de 31 520 €. Siège social au 1023 de Paris, 91919 02022007. Site géré par la ville publique.

covoit ici

Le service public de covoiturage quotidien pour tous



covoit






Le service public de covoiturage quotidien pour tous

## 5. ELEMENTS FINANCIERS ET PARTENAIRES : BUDGET ET FINANCEURS

Le coût global du projet s'élève à **443 107 euros** :

- 80 % correspondent au coût de la prestation d'Ecov.
- 20 % correspondent à l'ingénierie interne nécessaire au pilotage du projet sur deux ans.

**Aides financières** attribuées au projet :

| FINANCEURS          | MONTANT EN EUROS | TAUX EN %                                     |  |
|---------------------|------------------|---|--|
| <b>Ademe</b>        | 81 550 euros     | Maximum 18,3 % du coût prévisionnel éligible  | <p><b>ADEME</b></p>  <p>Agence de l'Environnement<br/>et de la Maîtrise de l'Energie</p>  |
| <b>FNADT (Etat)</b> | 100 000 euros    | Maximum 22,57 % du coût prévisionnel éligible |  <p>Liberté • Egalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Opération soutenue par l'État<br/>FONDS NATIONAL<br/>D'AMÉNAGEMENT<br/>ET DE DÉVELOPPEMENT<br/>DU TERRITOIRE</p> |
| <b>FEDER</b>        | 170 664 euros    | Maximum 38,88 % du coût prévisionnel éligible |  <p><b>UNION EUROPÉENNE</b><br/>Fonds Européen de Développement Régional</p>  |

## 5. ELEMENTS FINANCIERS ET PARTENAIRES : PARTENAIRES TECHNIQUES

Cette opération est possible grâce à l'appui technique :

- du **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme** pour la réalisation des travaux d'aménagement nécessaires à l'installation des panneaux, stationnements et bornes le long la RD. 2089 dont il est gestionnaire (de Rochefort-Montagne à Ceyrat).



- de **Clermont Auvergne Métropole** qui a donné son autorisation pour la réalisation des travaux d'aménagement nécessaires à l'installation des panneaux, stationnements et bornes le long de la RD. 2089 dont il est gestionnaire (Beaumont et Clermont-Ferrand). Clermont Auvergne Métropole participe également au financement de l'ingénierie du Syndicat mixte du Parc pour l'animation du projet dans le cadre de la convention agglomération-porte, depuis 2017.



14

- de l'**Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole** qui a accompagné le projet lors des phases d'analyse stratégique.



- du **Syndicat intercommunal d'électricité et gaz du Puy-de-Dôme (SIEG)** qui autorise la pose de matériel sur certains de ses équipements de type candélabres.



# COVOIT'ICI

UN PROJET PORTE PAR :



ET SOUTENU PAR :



15

